

entre/voisins

● PLESSISVILLE — Les mouvements des femmes chrétiennes des paroisses St-Calixte et Notre-Dame-de-Fatima de Plessisville ont convenu de faire cause commune pour la participation à l'Expo-kiosque. Cette manifestation est une initiative du conseil pastoral de chacune des paroisses de la ville. L'exposition se tiendra les 30 novembre et 1er décembre à l'hôtel de ville. En prenant une part active à la manifestation, le MFC désire faire voir que cette association féminine est encore bien vivante dans le milieu; des membres seront sur place pour distribuer de la littérature et compléter de l'information.

● PLESSISVILLE — La société St-Vincent-de-Paul de Plessisville a trois responsables en charge de ses ateliers de couture. Ce sont Mme Henri Lafond, Mme Roméo Pellerier et Mme Guy Dumaine. Ces bonnes volontés dirigent le travail des bénévoles à l'oeuvre le mercredi après-midi de chaque semaine aux ateliers aménagés dans un local du Centre d'études; Mme Léo Garneau dirige les activités générales comme présidente de la St-Vincent-de-Paul.

● PRINCEVILLE — La commission scolaire Prince-Daveluy a autorisé le paiement final de ce qui était encore dû à Conrad Lessard inc., entrepreneurs qui ont réalisé les importants travaux d'agrandissement et de réaménagement à l'école Sacré-Coeur de Princeville. Les retouches complémentaires ont été effectuées à la satisfaction des autorités concernées. Le contrat accordé à cette firme touchait le million; les travaux ont duré environ six mois pour se terminer à l'automne 1973. Pour l'année 1974-75, quelque 900 élèves du niveau élémentaire sont reçus à l'école Sacré-Coeur.

● ST-LOUIS-DE-BLANDFORD — Il ne reste que quelques rares chevreuils encore en liberté dans les bois de St-Louis-de-Blandford. Il y a quelques années à peine, ces jolis quadrupèdes se comptaient par centaines dans le milieu. Une chasse effrénée a eu pour effet de réduire presque à néant cette riche faune de la région. Les quelques sujets qui restent survivent-ils à la poursuite que leur font chasseurs et braconniers? Les premiers habitants du pays sont souvent traités de "sauvages ignorants", et pourtant, que font les hommes d'une époque que l'on dit évoluée et civilisée?...

● PRINCEVILLE — A la Chambre de commerce de Princeville, qui lui offre aide et collaboration, le conseil municipal urbain, par la voix de son maire, M. J.-Maurice Talbot, a confié la tâche de favoriser un rapprochement entre les parties impliquées dans un projet de stationnement au centre-ville. Les édiles municipaux ont fait préparer un plan qui favoriserait des entrées et sorties faciles et rapides du parc déjà disponible. D'autres organismes concernés hésiteraient à accepter ce plan.

● ST-LOUIS-DE-BLANDFORD — Le groupe des Filles d'Isabelle de St-Louis-de-Blandford étudie certains projets pour les prochaines semaines. L'équipe comprend une dizaine de membres qui oeuvrent dans le milieu pour le bien général de la communauté.

A Victoriaville

Réunion des présidents de comités d'écoles

VICTORIAVILLE (RL) — Les présidents des comités d'écoles de la commission scolaire régionale des Bois-Francis se sont réunis au bureau de la commission pour la première réunion du comité de parents, 1974-75.

Le comité est formé de MM. Marcel Laurin, président, Jean-Thomas Mercier, vice-président, Yves Joyal, secrétaire, Mme Annette Marier, M. Hervé Labrecque, M. Roger Larivière, M. Edgard Morin, Mme Lisette Beaudoin, Mme Olivette Caron, M. Denis Vigneault, M. Marcel Desjardins, M. Irénée Chabot et Mme Angèle Martel.

Font également partie de ce comité, M. Rémi Deshaies, directeur de l'enseignement à la régionale, siégeant comme représentant de la commission scolaire et M. Jean-Paul Croteau, directeur général de la régionale, siégeant comme personne ressource.

Le comité a travaillé, à cette réunion, à définir son rôle et ses objectifs pour l'année courante. Les buts seront donc: travailler avec la commission scolaire au bien-être des élèves.

— Informer les parents de la chose scolaire et son fonctionnement.

— Participer à l'élaboration de politique de la commission

— Tel que défini par la loi 27, être consultatif à la commission scolaire.

Le comité de parents se veut être actif et invite les parents des élèves à participer aux comités de leurs écoles respectives. Le comité de parents insiste pour que les parents soient les premiers responsables des enfants et qu'ils devraient s'intéresser activement au bien-être des élèves.

Le comité de parents veut également s'intéresser au bon fonctionnement de chacun des comités d'écoles et, cette année, une attention spéciale sera portée sur la rapidité des communications entre les comités d'écoles et le comité de parents; entre le comité de parents et la régionale des Bois-Francis par le comité exécutif de la CSRBF. Ainsi, en résultera une meilleure échange d'idée et la commission scolaire pourra plus rapidement étudier les recommandations du comité de parents, et ainsi la participation des parents sera plus efficace. Un comité de publicité a été formé et Mme Annette Marier a accepté d'en prendre la charge.

Le comité de parents donnera l'information de ses activités à tous les mois et informera ainsi la population des résultats des sondages qui seront effectués.

Le kiosque des produits de l'érable connaît un début encourageant

PLESSISVILLE (GAB) — L'initiative prise par deux hommes d'affaires de Plessisville, en collaboration avec la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec, est très encourageante selon l'analyse des premiers résultats obtenus. MM. Rosaire Côté et Henri-Paul Dion ont organisé un kiosque de démonstration et de distribution au centre commercial Laurier, près de Québec. Mme Charles Gilbert dirige le personnel à l'oeuvre pour l'exploitation de ce kiosque que les promoteurs se proposent de maintenir, à titre d'expérience, jusqu'à la fin de 1974.

Les résultats obtenus sur une période de deux mois permettront de constater si l'intérêt du public pour les produits de l'érable préparés aux usines de Plessisville de la CPSEQ est

suffisant pour justifier le maintien du kiosque au centre commercial Laurier.

On sait qu'une manifestation spéciale a eu lieu pour marquer l'inauguration des activités au kiosque des produits de l'érable près de Québec. Étaient présents à la cérémonie: M. Jean-Gilles Massé, ministre des Richesses naturelles et député du comté d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, M. Léopold Coriveau, député du comté de Témiscouma à la Chambre des communes et secrétaire parlementaire au ministère fédéral de l'Agriculture, M. Jean-Marie Fortier, maire de la ville de Plessisville et président de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec, M. Gilles Croteau, directeur général de cette société, ainsi que de nombreux autres invités.

Mesures et évaluations, document étudié au comité d'école Sainte-Marie

PRINCEVILLE (GAB) — Le document "Mesures et évaluations" soumis par le ministère de l'Éducation a donné lieu à une analyse en profondeur de la part du comité de l'école secondaire Ste-Marie de Princeville. Après avoir considéré l'ampleur et l'importance de ce document, Mme Annette Marier, présidente du comité et les membres ont décidé de multiplier les rencontres en vue de l'étude complète de "Mesures et évaluations" afin de pouvoir répondre objectivement aux questions du ministère de l'Éducation.

Des membres du comité d'école secondaire Ste-Marie de Princeville ont assisté à une assemblée régulière du comité d'école élémentaire Sacré-Coeur, réunion au cours de la-

quelle on a également pris connaissance du même document. Il a été convenu de tenir une rencontre commune pour tirer les conclusions en vue du plus grand bien des jeunes étudiants; cette rencontre aura lieu dès que les deux comités se seront prononcés sur "Mesures et évaluations". Ce qui est demandé par le ministère de l'Éducation par ce document est un genre de dossier se rapportant aux domaines intellectuel, mental, etc., de l'élève et de l'étudiant.

Selon un premier examen, un tel dossier se rapprocherait beaucoup du "cumulatif" qui avait été retiré à la suite de nombreuses contestations de la part des parents, il y a plusieurs mois.

Gouverneur du Richelieu venant de Plessisville

PLESSISVILLE (GAB) — Le président actuel du Richelieu de Plessisville, M. Irénée Boivin, a été le choix unanime des délégués présents à l'assemblée générale tenue à Ste-Marie-de-France, pour occuper le poste de gouverneur du district V. M. Boivin agit donc comme gouverneur du Richelieu pour le district V durant la prochaine année.

C'est là un honneur pour le Richelieu de Plessisville et le milieu et tous lui souhaitent le meilleur des succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions dans ce club social. M. Raymond Roulier, qui avait consen-

ti il y a quelque temps à laisser porter son nom comme candidat à ce poste, a été retiré sa candidature avant l'assemblée.

Cause en cour
La Cour d'appel du Québec aura à juger la cause portée à son attention par Mme Hélène Giguère de Plessisville. Mme Giguère avait présenté une requête en contestation des élections de juin dernier au poste de commissaire du quartier V de la municipalité scolaire Jean-Rivar. Le juge Claude Pinard, de la cour d'Arthabaska, a rejeté l'appel dernièrement et Mme Giguère va à la cour d'appel.



Plusieurs personnalités de la direction de la compagnie Celanese, journalistes et invités assistaient, hier au motel Le Dauphin à Drummondville, à l'annonce du programme d'expansion de \$4.7 millions de Drummondville. Parmi les invités, mentionnons le gérant de l'usine à Drummondville, M. Georges Boulay, le député du comté de

Drummond à la Chambre des communes, Me Yvon Pinard et l'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce et député de Drummond, M. Jean-Luc Pépin. Ce dernier fait d'ailleurs partie du conseil d'administration de la Celanese. (Photo Bo-Soleil).

Un vaste assortiment de tissus fabriqués à la Celanese

par Yves CHAMPOUX

DRUMMONDVILLE — Le directeur général, division des tissus, de la compagnie Celanese Canada Ltée, M. Gehard E. Hasse, présentait aux invités et journalistes de la région de Drummondville le nouveau tissu à texture fortel et polyester.

D'élégantes fibres tissées à texture au mille et un talents et adaptées au monde d'aujourd'hui.

La division des tissus de Celanese offre un éventail nouveau et varié de tissus faits de polyester et fortel à texture pour hommes, femmes et enfants et qui seront fabriqués à compter

de septembre à l'usine de Drummondville.

Un vaste assortiment de tissus hauts en couleur en tissus d'apparence fraîche (croisé, cordé, gabardine, toile, crêpe et une variété de motifs quadrillés) qui se transforment en élégants pantalons, complets, vêtements de sport et vêtements de pluie, etc...

Les tissus à texture sont tirés de filés qui ont été crépés, noués ou frisés et permanents afin de leur conférer une plus belle apparence et accroître leur confort et leur résistance au froissement. Les tissus en fortel tissé à texture offrent des finis fort inté-

ressants et un bon rendement.

C'est dans le cadre de l'annonce d'un programme d'expansion de \$4.7 millions que le directeur général ainsi que le gérant de l'usine, M. Georges Boulay, apportaient des précisions et les caractéristiques dominantes de ce tissu.

Caractéristiques

Ce tissu a plusieurs caractéristiques dominantes qui sont: tissu défroissable, solide et fort, facile d'entretien car il peut être lavé à la machine et séché au culbuteur. C'est également un tissu épais d'apparence mais léger, extensi-

bilisé et confortable. Le tissu de fortel et polyester a un toucher agréable, excellente stabilité dimensionnelle, indélébilité au lavage et aux rayons du soleil. Enfin, c'est un tissu d'excellente rétention de la forme et des plissés et d'une facilité d'adaptation à la mode.

Cette expansion permettra d'embaucher 45 personnes et, selon M. Boulay, plusieurs des personnes qui ont été temporairement congédiées récemment, soit environ 100, seront rappelées pour appliquer cette nouvelle division et recevoir tout l'entraînement nécessaire.

Le président Lavigne s'attaque au problème de l'inflation

Les enseignants appuient les agriculteurs

VICTORIAVILLE (RL) — Dans un communiqué, genre éditorial, le président des enseignants des Bois-Francis, M. Jean-Denis Lavigne, fait savoir que le conseil administratif de l'association "Les enseignants des Bois-Francis" suit de très près l'évolution du conflit qui oppose les agriculteurs au gouvernement.

"Il est évident que nous ne prenons très bien l'impudence des agriculteurs devant la lenteur du gouvernement à reconnaître la situation désastreuse qui sévit dans le domaine de l'agriculture", dit M. Lavigne.

Il continue: "Depuis déjà longtemps, nous savons que l'inflation est tout simplement du vol légalisé, organisé. Il était temps que les agriculteurs comprennent que les spéculateurs et les intermédiaires sont les véritables profiteurs. Sinon, comment pourrait-on expliquer que les agriculteurs produisent à perte alors que la viande au détail coûte si cher

"Une autre chose impensable mais pourtant réelle, c'est que les agriculteurs n'ont aucun pouvoir sur le contrôle des prix de production quand on sait per-

tinement que certaines compagnies multinationales de production haussent arbitrairement leurs prix avec la bénédiction de la commission Plumtree.

"En fait, l'inflation, c'est du vol tellement bien organisé qu'on le subit comme une fatalité contre laquelle on ne peut rien. En effet, nos savants capitalistes ont inventé de multiples raisons pour expliquer le phénomène de l'inflation. Mais, à notre sens, il y a une fausse cause: l'augmentation des salaires; des causes secondaires: rareté, spéculation, intermédiaires; une vraie cause: l'accumulation du capital.

"Dans le but de masquer les vraies causes de la hausse des prix, le porte-parole du milieu des affaires et des gouvernements tentent périodiquement de nous faire croire que la cause de l'augmentation des prix, ce sont les salaires.

"Ce que ces messieurs de la finance et de la politique passent sous silence, c'est qu'entre décembre 1972 et décembre 1973, les prix dans l'alimentation ont connu une hausse de 17 pour cent et que pour la même période les gains hebdomadaires des travailleurs dans le secteur

des biens non-durables (dont les produits alimentaires) n'ont augmenté que de 6.9 pour cent et ceux des travailleurs du commerce n'ont augmenté que de 6.7 pour cent.

"Continuer d'affirmer que la hausse des prix ça dépend de l'augmentation des salaires, c'est du terrorisme psychologique dont le but est de masquer les vraies causes de l'inflation et de diviser les travailleurs entre eux.

"Politiciens, financiers et économistes, quand ils sont pris à justifier la hausse des prix par d'autres choses que les salaires, laissent souvent tomber un mot passé partout: rareté. La rareté naturelle peut expliquer les fluctuations de prix de certains produits mais est incapable d'expliquer la montée vertigineuse des prix des produits alimentaires.

"Il y a des raretés à peu moins naturelles. La rareté de certains produits peut être causée par des mesures gouvernementales dites de planification et d'organisation de la production, destinées à favoriser les intérêts de certaines compagnies. Un bel exemple de rareté créée par des mesures gouvernementales, c'est celle entraînée par le con-

trôle du prix des viandes décrété par l'administration Nixon. Ce contrôle ne s'appliquait pas aux prix des produits entrant dans la production des viandes: les cultivateurs subissaient des pertes importantes car le prix des matières premières augmentait alors que le prix de leur produit était gelé.

"Nous pourrions démontrer comment la spéculation multiplie les effets de la rareté. Nous pourrions expliquer le rôle des intermédiaires dans la hausse des prix. Mais ces explications nous obligeraient à faire une longue dissertation. Passons donc à la vraie cause de l'inflation: l'accumulation du capital.

"La hausse des prix, c'est un

Plessisville nomme le responsable de l'aréna

PLESSISVILLE (GAB) — Le choix des édiles municipaux de la ville de Plessisville s'est fixé sur M. Camille Deschênes pour la tâche importante de responsable des activités à l'aréna. M. Camille Deschênes est le directeur actuel du service des loisirs de Plessisville; il continuera à superviser l'organisation générale de ce domaine mais son rôle principal sera de voir au bon fonctionnement de tout ce qui concerne l'aréna. La construction de ce centre sportif et récréatif est en cours et tout laisse prévoir que les activités pourront y être inaugurées vers la fin de la présente année.

L'adjoint de M. Camille Deschênes, au service des loisirs de Plessisville, M. Luc Dumaine, s'est vu attribuer la responsabilité du centre des loisirs; les locaux et installations de cet édifice sont utilisés par des associations et organismes à buts récréatifs et sportifs et de nombreux intéressés s'y donnent rendez-vous selon un calendrier déterminé. Les édiles de la ville de Plessisville, dont M. Jean-Marie Fortier est maire, ont attribué ces responsabilités nouvelles à MM. Camille Deschênes

et Luc Dumaine, et de façon officielle, à l'occasion d'une session régulière du conseil municipal urbain.

Depuis quelque temps déjà, une étude était en cours sur la possibilité du partage des tâches à l'aréna et au service des loisirs. Les édiles ont considéré que M. Camille Deschênes avait toutes les qualifications nécessaires pour prendre la lourde responsabilité des activités de l'aréna tout en supervisant le service des loisirs.

Les édiles municipaux de Plessisville ont accepté l'offre faite par M. Jean-Guy Laroche-le-Fléury comme concessionnaire pour le restaurant qui sera en service dans l'aréna municipale.

L'achat de vitrines et de compléments pour la patinoire aussi reçu l'approbation du conseil municipal. Par ailleurs, les édiles ont approuvé le paiement de factures pour un total de \$64,410 se rapportant à la construction de l'aréna municipale. On sait que c'est la ville de Plessisville qui voit à la réalisation de ce projet; les ingénieurs-conseils Saint-Pierre, Bertrand,

Charbon, Savoie et associés voient aux travaux pour lesquels M. Donatien Thibault est le contremaître. Des contrats ont été accordés à des sous-traitants mais la ville de Plessisville retient elle-même les services du personnel nécessaire aux travaux généraux.

Renouvellement de contrat

Dans un autre domaine, M. Jean-Marie Fortier, maire et les conseillers ont convenu de renouveler le contrat de location des anciennes installations de pompage et des bassins situés sur l'avenue St-Jean. On sait qu'à la suite de la désaffectation de ces installations, la ville de Plessisville les avait louées à l'Association de chasse et pêche qui y a établi un centre de pisciculture. Déjà, des milliers de poissons "grossissent" dans les bassins; quant aux bâtiments, l'Association de chasse et pêche y a établi ses quartiers-généraux et le public peut se procurer, le jeudi soir de chaque semaine, de la littérature sur la faune, les sites de camping, les territoires de chasse et de pêche.

Pour du travail exécuté le dimanche

Poursuite contre la compagnie Celanese

entre/voisins

par Yves CHAMPOUX

DRUMMONDVILLE — L'exécutif du local 1435 de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique à la Celanese à Drummondville, par son président M. Laurent Lavertu, a obtenu de Me Jérôme Choquette, ministre de la Justice du Québec, de poursuivre la compagnie Celanese suite à une infraction prévue à la loi concernant le jour du Seigneur.

De plus, M. Lavertu déplore l'attitude paresseuse du syndicat américain (UOTA) qui, selon lui, se contente de collecter les cotisations sans fournir les services auxquels "on a droit".

En ce qui a trait à la poursuite contre la compagnie, il souligne que dimanche le 8 septembre dernier, la Celanese faisait fonctionner un département de production en violant ainsi la loi de l'observance du dimanche. Des démarches légales ont été entreprises par l'exécutif et finalement on inculpe la compagnie. La plainte sera entendue le 2 décembre au palais de justice de Drummondville.

M. Lavertu, qui faisait partie du comité d'éducation du local 1435, a rappelé que depuis quatre

ans on demandait sans relâche à l'UOTA de dénoncer la compagnie sur ces agissements particulièrement, concernant l'observance du jour du Seigneur. On aura qu'à se rappeler les études qui avaient été effectuées par le sociologue Marcel Simard relativement au travail continu à la Celanese et dont Le Nouvelliste en avait publié les extraits en premier. Ces études avaient été officiellement rendues publiques le 20 mars dernier lors d'une conférence de presse.

Or jamais, ajoute M. Lavertu, dans un communiqué, l'union n'avait accepté de protéger les travailleurs dans ce sens. L'exécutif nouvellement élu a agi malgré le désintéressement de l'UOTA et de ses permanents, en l'occurrence M. Gérard Boisclair, gérant du conseil conjoint des Cantons de l'Est, et M. Stan Gnidzjeko, agent d'affaires.

On se rappellera également que le Nouvelliste publiait un extrait du quatrième dossier qui avait été précieusement gardé, lequel touchait le côté juridique se rapportant à l'observance du dimanche. Cette publication avait paru dans l'édition du 15 octobre dernier.

M. Lavertu conclut, en déplorant l'attitude de l'UOTA américain, que l'on va poursuivre l'action contre l'employeur et on va démontrer clairement aux travailleurs de la Celanese l'incompétence de leur union.

En réponse aux attaques de l'exécutif 1435 de l'UOTA, M. Henri Bouchard, directeur du

personnel à la Celanese à Drummondville, a simplement répliqué que le 8 septembre dernier des employés avaient travaillé à cause d'un surplus de production, en ce qui a en définitive motivé les raisons du travail ce dimanche. Il a enfin ajouté que l'on se défendrait devant les tribunaux, sans donner plus de commentaires.

Pour sa part, le gérant du conseil conjoint des Cantons de l'Est, M. Gérard Boisclair, a préféré garder les commentaires pour plus tard tout en admettant qu'il s'agissait là d'une surprise pour lui, à cause des accusations de l'exécutif. Toutefois, M. Boisclair a affirmé qu'il donnerait dans quelques jours des éclaircissements sur la question.

Enfin M. Georges Boulay, gérant de l'usine à Drummondville, s'est abstenu de commentaires sur cette action qu'attend poursuivre l'exécutif 1435 de l'UOTA contre la compagnie.

On n'écarte pas la possibilité d'une stratégie purement CSN qui tente de sensibiliser les employés de la Celanese en utilisant divers moyens de pression, dont le maraudage. On sait que la CSN de Drummondville a organisé deux réunions d'information pour les employés de l'usine du textile. Ce qui est à déplorer, a souligné M. Boisclair lors d'une conversation téléphonique, est le fait que pour sensibiliser les membres de l'UOTA on s'attaque simplement à sa personnalité et récemment ce dernier avait fait des mises au point sur cette question.

Majorité accrue pour M. Brunelle à St-Nicéphore

SAINT-NICÉPHORE (YC) — M. Alphonse Brunelle qui avait été élu au siège no 3 dimanche dernier a vu augmenter sa majorité de 13 à 19 à la suite d'un recomptage judiciaire.

Le juge Claude Pinaud de la Cour provinciale, présidait le recomptage judiciaire hier au palais de justice de Drummondville.

Lors du dépouillement du scrutin, dimanche dernier dans la municipalité de Saint-Nicéphore, M. Brunelle avait obtenu 619 voix contre 606 en faveur de son adversaire, M. Fernand Pétrin, donnant une mince majorité de 13 à 19 à la suite d'un recomptage judiciaire.

Toutefois au recomptage, hier, M. Brunelle recevait 624 voix alors que son opposant en perdait une, lui donnant 605 voix ce qui a porté la majorité au nouveau conseiller à 19.

M. Brunelle remplace dont M. Germain Boisvert, qui n'a pas sollicité de renouvellement de mandat cette année.

Remise d'une tranche des subventions pour les services communautaires

SOREL (L.B.) — La Fédération des services communautaires Richelieu-Yamaska, qui fait présentement sa campagne de souscription à travers le diocèse de Saint-Hyacinthe, vient de remettre aux organismes affiliés la dernière tranche des subventions accordées au début de la présente année. Les services subventionnés qui avaient reçu à ce jour 75 p.c. du montant total de l'octroi sont les suivants, qui sont ceux de la troisième tranche:

Centres de bénévolat de Acton Vale \$2,750, de Farnham \$1,500; Coanville \$1,000; Granby \$3,750, Saint-Hyacinthe, \$3,500, Iberville \$1,500, Marieville, \$500, Sorel, \$2,750 et Vallée du Richelieu (Mont Saint-Hilaire) \$1,500. Unités de réadaptation: Granby \$1,000, Saint-Hyacinthe \$1,000, Sorel \$1,375, alors que le Camp Richelieu a reçu \$1,125, le Conseil de la famille Richelieu-

Yamaska, \$750 et le Centre d'animation populaire, \$1,250.

Par ailleurs, la garderie Le Grand Chapiteau de Granby et le Foyer de groupe de Saint-Hyacinthe avaient reçu pour leur part le plein montant de leur subvention en juillet dernier.

Le Conseil de la famille Richelieu-Yamaska a reçu en septembre un montant additionnel de \$1,000, ce qui porte la subvention totale à \$4,000 pour l'année 1974.

Les membres du comité des budgets se réuniront en janvier pour étudier les demandes des organismes affiliés. D'ici là, les organismes devront présenter leur rapport d'activités, leur rapport financier ainsi que les prévisions budgétaires pour la nouvelle année.

Institutions pour les catholiques

DRUMMONDVILLE (YC) — Le comité catholique du conseil supérieur de l'éducation vient de faire connaître une importante décision prise lors d'une récente réunion. Le comité a reconnu comme catholiques, conformément à la loi du conseil supérieur de l'éducation, les institutions d'enseignement scolaire établies "pour catholiques".

Les écoles de la commission scolaire régionale Saint-François à Drummondville reconnues comme institutions d'enseignement catholiques sont: La polyvalente "La Poudrière, Jean Raimbault, Jeanne-Mance, Marie-de-la-Présentation, Mayrand, Notre-Dame-de-l'Assomption, Paul-Rousseau, Robert-Quimet, Saint-Frédéric et Saint-Georges. La loi secondaire du Québec reconnaît l'existence d'écoles confessionnelles, catholiques et protestantes, et la légitimité d'écoles neutres. Il s'ensuit nécessairement, explique M. Denis Roux, conseiller en éducation chrétienne, et M. Jean-Yves Desjardins, directeur général, que le ministère de l'Éducation, les administrateurs scolaires, les parents et la population du Québec en général doivent savoir quelles institutions sont officiellement reconnues comme catholiques et en conséquence régies par le règlement édicté par le comité catholique et approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil. C'est donc en tout premier pour se conformer à la loi scolaire et à ses exigences que le comité catholique procède à la reconnaissance officielle des institutions d'enseignement catholiques du Québec.

Le ministre Massé rencontre deux importantes délégations

VICTORIAVILLE (RL) — Des délégations du Niger et de la Communauté économique européenne étaient de passage dans la ville de Québec, cette semaine.

Elles en ont profité pour rencontrer différents membres du gouvernement du Québec, et en particulier, le ministre des Richesses naturelles, M. J. Gilles Massé, afin de faire le point sur les relations pouvant exister entre le Québec et les territoires qu'elles représentent respectivement dans les secteurs des ressources.

Mardi le ministre des Richesses naturelles recevait le vice-président du conseil militaire suprême de la République du Niger, le commandant Sani Souma Sido, qui agit comme ministre du Développement des mines et des ressources hydrauliques de son pays.

MM. Massé et Souma Sido ont discuté de possibilités d'entraide pour le développement des ressources minières et hydrauliques du Niger. Il a même été question que le gouvernement du Québec délègue des officiers de la SOQUEM (Société d'exploration minière) afin qu'ils conseillent le gouvernement du Niger pour la création d'un tel organisme sur son territoire.

Communauté économique européenne
Mercredi le ministre Massé recevait le vice-président à la Commission des communautés européennes et commissaire responsable à l'Énergie, M. Henri Simonet.



M. Gédéon Grenier, conseiller municipal de la ville de Victoriaville, a procédé, hier matin, à la proclamation officielle de la semaine d'appréciation de la jeunesse. Sur la photo, ce sont dans l'ordre habituel: M. Jean Dion, directeur de police de la ville de Victoriaville, M. Jean-

Pierre Pépin, président de cette semaine de l'appréciation de la jeunesse, le conseiller municipal Grenier et M. Lionel Chabot, président du club Optimiste de Victoriaville. (Photo LeRo)

Organisée par le club Optimiste Une sixième semaine d'appréciation de la jeunesse à Victoriaville

VICTORIAVILLE (RL) — Le club Optimiste de Victoriaville organise pour la sixième année consécutive une semaine d'appréciation de la jeunesse, qui se tiendra cette année du 11 au 17 novembre. Le président de la semaine, l'Optimiste Jean-Pierre Pépin, a souligné qu'on avait voulu cette année porter l'atten-

tion sur un secteur de notre jeunesse qui n'est pas touché directement par les autres activités du club Optimiste.

Par le concours d'art oratoire, les Optimistes intéressent les jeunes du secondaire I, II et III. Avec le gala personnalité-jeunesse, les niveaux secondai-

res IV et V ainsi que le collégial sont touchés.

Ainsi pour compléter cet éventail de notre jeunesse, on a pensé honorer de façon particulière les étudiants du niveau primaire. En collaboration avec la commission scolaire de Victoriaville, le club Optimiste a demandé à la direction des 17 écoles de déterminer pour chacune d'elles, l'élève qui répondait le mieux à des critères préalablement établis.

Ces jeunes seront honorés plus particulièrement au souper du 12 novembre, auquel ils seront invités à participer en compagnie d'un représentant de leur école.

De plus, ces jeunes méritants recevront une plaque souvenir lors de la finale du gala personnalité-jeunesse, le 1 décembre.

Durant la semaine d'appréciation de la jeunesse, on honore ces jeunes et on désire que la

population en général prenne conscience de l'importance de reconnaître les mérites de notre jeunesse.

Le club Optimiste note que bien souvent, nous sommes prêts à critiquer les méfaits de cette même jeunesse. Cependant, si nous accordions autant d'acharnement à féliciter cette jeunesse pour ses mérites, des résultats positifs se feraient sûrement sentir.

Durant la semaine du 11 au 17 novembre, on demande de faire un effort pour féliciter et encourager notre jeunesse, qui, tout compte fait, n'est pas si mauvaise que cela.

C'est le conseiller municipal de la ville de Victoriaville, M. Gédéon Grenier, qui en présence du directeur de police, M. Jean Dion, a fait hier matin la proclamation officielle de cette semaine d'appréciation de la jeunesse.

Démission du maire du village de Contrecoeur, M. Tétreault

CONTRECOEUR (LB) — "Il est ridicule et contre l'intérêt public d'établir des services parallèles dans les deux Contrecoeurs actuels", poursuit les demandes répétées de fusion de la part du conseil municipal, que Contrecoeur sont restées lettres mortes. Il s'agit là des principales raisons invoquées par M. Georges Tétreault, dans la déclaration annonçant sa démission comme maire du village de Contrecoeur. Cette démission a fait suite à la défaite de trois conseillers sortants lors de l'élection municipale de dimanche dernier.

Voici le texte intégral de la déclaration de M. Tétreault. "Le fait que je quitte la scène municipale ne devrait être une surprise pour personne. En effet, le 8 août 1973, à la suite du torpillage de l'équilibre budgétaire de ma municipalité dû à une erreur de fonctionnaires gouvernementaux relativement à la redistribution de la taxe de vente dans les deux Contrecoeurs et

comme dans les autres, à mon sens, il est ridicule et contre l'intérêt public d'établir des services parallèles dans les deux Contrecoeurs actuels.

"L'obstruction systématique que le gouvernement provincial du Québec oppose aux demandes d'octrois de la municipalité de village de Contrecoeur compromet sérieusement l'équilibre financier de la municipalité et amène des difficultés de tous ordres qui entravent l'exécution de mes fonctions.

"Tenant compte de l'élection du trois novembre, la population de la municipalité du village de Contrecoeur a défait trois des conseillers qui ont travaillé à mes côtés depuis le début de mon entrée en fonctions et que cette décision populaire peut être interprétée en quelque sorte comme un rejet des politiques établies par l'équipe que je dirige.

"Je respecte la volonté des contribuables de la municipalité du village de Contrecoeur et

pour ces motifs, je crois de mon devoir et dans l'intérêt public de donner officiellement ma démission. Je demande à la population de bien vouloir comprendre les motifs qui inspirent mon geste. Je remercie en même temps tous ceux qui de près ou de loin, ont contribué à faire de mon administration ce que je considère comme un succès malgré les événements".

M. Georges Tétreault a par ailleurs déclaré qu'il s'agissait là d'un au revoir et non d'un adieu à la politique municipale, laissant ainsi entendre qu'il pourrait être candidat à une prochaine élection.

Lors de l'élection du 3 novembre dernier, les conseillers sortants, MM. Charles-Auguste Handfield, Horace Lanthier et Jean-Louis Gervais, qui avaient reçu l'appui du maire durant la campagne électorale, ont été défaites par MM. Jean-Claude Cormier, Serge Guertin et Marcel Gaudet.

● **INVERNESS** — Les brigadiers scolaires à l'oeuvre à Inverness mettent à profit les directives générales qui leur sont données par l'équipe responsable de la région et dont M. Raymond Gosselin de Plessisville est en charge. Des mesures ont été prises pour faciliter la collaboration entre les dirigeants municipaux de la localité, le personnel académique du milieu, le service policier d'Inverness, l'équipe régionale de la brigade scolaire. Une telle collaboration est jugée nécessaire pour le parfait fonctionnement de l'organisme dont les jeunes font partie pour l'ordre et la sécurité chez la gent éduquée.

● **PLESSISVILLE** — L'Association féminine d'éducation et d'action sociale de Plessisville a fait un succès de sa soirée sociale publique annuelle. Les participants ont été reçus à la salle du Festival de l'érable. Un orchestre de la région a interprété la musique de danse et l'assistance en a profité "à plein". Des prix de présence ont fait des heureux au cours de la manifestation. L'équipe de la direction, dont Mme Berthe Montambault est la présidente, a vu à la réalisation de cette activité; Mme Armande Painchaud, trésorière, a accompli une tâche importante à cette occasion.

● **SAINT-FERDINAND-D'HALIFAX** — La Fédération VI des fermiers du Québec a tenu une "journée d'automne" à Saint-Ferdinand-d'Halifax. Les déléguées des quelque 40 cercles affiliés avaient reçu des invitations pour cette session. Ces cercles sont en activité dans les comtés de Wolfe, Mégantic et Arthabaska. Les participantes ont donné une attention spéciale à la volumineuse documentation se rapportant à la vie du mouvement et aux questionnaires à compléter à cette période-ci de l'année. Les participantes ont constaté que le volume de papiers à manipuler était considérable...

● **PLESSISVILLE** — Le ministère de l'Agriculture du Québec, bureau des renseignements agricoles de Plessisville, a tenu à souligner qu'il y avait une amélioration considérable, sur l'an dernier, des cultures de maïs et de luzerne, dans la région. Ces constatations ont été faites lors de la visite des champs que les exploitants de fermes du territoire avaient inscrite pour les concours organisés en 1974.

● **PRINCEVILLE** — La direction du centre d'accueil Domrémy de Princeville, dont le président est M. Roger Binette, prévoit que la rénovation et le réaménagement de son immeuble seront complétés pour les Fêtes. On est aux dernières étapes de ces travaux réalisés à l'édifice acquis récemment par le CAD au coin de la rue St-Jean-Baptiste-Sud et de l'avenue St-Charles. Des associations ont déjà réservé des périodes pour tenir leurs activités à ces locaux; un seul soir de la semaine est encore libre.

● **SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA** — Un cultivateur de St-Norbert-d'Arthabaska s'est vu offrir \$2 pour une peau de vache qu'il désirait vendre. Peu après, le même cultivateur voyait une paire de chaussures, supposément de cuir, marquée à \$60 chez un marchand de la région. En faisant un rapprochement entre ces deux faits, notre homme se dit que sa peau de vache avait intérêt à "crouailler"... car, même si elle y perdait ses poils en chemin, elle prenait tout de même beaucoup de valeur en poursuivant sa route jusqu'à la chaussure... Notre cultivateur se dit également que bon nombre d'intermédiaires perdraient de beaux profits dans la transformation de sa peau de vache si, lui, le producteur n'avait pas été le premier maillon de la chaîne...

● **PRINCEVILLE** — Les campagnes des membres d'une association de Princeville ont appris que certains maris avaient un "truc" pour faire croire à leurs femmes qu'ils avaient fait une fructueuse excursion de chasse à l'original. Le beau morceau "d'original" présenté au retour de la chasse serait tout simplement de la viande chevaline achetée chez un distributeur de cette dernière.

● **VICTORIAVILLE** — Une bonne partie de la population des Bois-Francis a tenu à répondre à l'invitation de Mgr Martin, évêque de Nicolet, de se rendre à la Cathédrale, église-mère du diocèse, pour célébrer le jubilé de l'année sainte et obtenir la précieuse indulgence accordée par le pape.

● **VICTORIAVILLE** — Un homme assez controversé à Victoriaville prendra sa retraite à la fin du présent mois. Il s'agit de l'agent Paul Langlais, le préposé aux billets de stationnement. Il sera l'objet d'une première fête de la part de l'Association des policiers-pompiers et le lendemain de la ville de Victoriaville.

● **SAINTE-CROIX** — La fonderie Sainte-Croix Ltée, de Sainte-Croix, a accepté du ministère de l'Expansion économique régionale une offre de \$224,000 pour l'agrandissement de son usine de fonte ductile et de fonte grise. Ce projet permettra de créer 35 emplois. L'offre à la compagnie représente 20 p.c. du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ \$1,120,000. C'est le député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin, qui fait part de cette nouvelle.

● **WARWICK** — Le populaire Jean-Pierre Roy, expert en baseball, sera le conférencier au prochain souper du club d'administration industrielle des Bois-Francis, qui se déroulera au Chalet des Rois de Warwick, jeudi le 14 novembre.

● **VICTORIAVILLE** — M. Maurice Ross vient de recevoir le titre de l'homme de l'année en 1974, au club Kiwanis de Victoriaville.

● **VICTORIAVILLE** — A sa rencontre de mardi le 12 novembre, au motel Colibri, le club Lions de Victoriaville accueillera quatre nouveaux membres, soit MM. Robert Camiré, Gérard Camirand, Paul-André Charron et Yvan Lavigne. L'invité à ce souper sera le président de la zone 29 nord, M. Aimé Beaudet.

● **VICTORIAVILLE** — Le club Lions de Victoriaville organisera encore une rencontre annuelle du nouvel an. Cette activité aura lieu à l'hôtel Manoir de Princeville, vendredi le 3 janvier.

● **PRINCEVILLE** — Des ventes aux enchères sont à s'organiser, à Princeville, pour tous les articles dont le public désire disposer en faveur d'autres intéressés éventuels. Ces ventes aux enchères se tiendront, à partir de la mi-novembre, le jeudi soir de chaque semaine. Le promoteur d'une telle initiative est M. Jacques Verville qui utilisera son garage pour les encans.

Pionnier en motoneige

de G.-A. Béchard

PLESSISVILLE (GAB) — Les pionniers du Québec dans le domaine des organismes pour le sport de la motoneige comptent dans leurs rangs le "Club auto-Plessisville". En opération depuis une dizaine d'années, sa charte lui donne le droit presque exclusif d'organiser des compétitions pour le championnat provincial; vers les années 1967 ces tournois avaient lieu à Plessisville même et attiraient des centaines de spectateurs et des concurrents venant de toutes les parties de la Belle Province. M. Lucien Vaillancourt a dirigé, à titre de président, M. Lucien Vaillancourt ayant manifesté le désir d'être relevé de ses fonctions après une longue période de dévouement à l'œuvre pour réaliser le programme de chaque saison. M. Jean-Guy Gin-

gras a accepté le poste de vice-président. Pour sa part, M. Laury Hervey a pris la responsabilité des finances à titre de trésorier. Douze collaborateurs complètent le groupe de l'administration comme directeurs du "Club autonome Bois-Franc inc." Ces directeurs se partageront les diverses tâches à accomplir pour la réalisation des projets inscrits au programme de la saison 1974-75. L'attribution de ces tâches est en cours par M. Serge Bérubé, président.

Sentiers et relai

Parmi les projets à réaliser en 1974-75 au "Club autonome Bois-Franc inc." de Plessisville, on remarque principalement celui d'un relai dans les limites du territoire où les membres pratiqueront leur sport favori. L'aménagement de nouveaux sentiers devant s'ajouter au réseau actuel est une autre question qui intéresse les responsables. Toute la machinerie est déjà disponible pour le bon entretien des sentiers. La direction s'occupe de conclure des ententes pour des raccordements avec "Seigneurie Joly inc.", "Békan inc."

Pour 1974-75

Pour 1974-75, une nouvelle direction passe à l'action avec M. Serge Bérubé comme président. M. Lucien Vaillancourt ayant manifesté le désir d'être relevé de ses fonctions après une longue période de dévouement à l'œuvre pour réaliser le programme de chaque saison. M. Jean-Guy Gin-

ainsi qu'avec des clubs de Victoriaville et de St-Ferdinand d'Halifax.

Passé glorieux

Le "Club autonome Bois-Franc inc." de Plessisville est agréé et fait partie de la Fédération québécoise de la motoneige; ceci donne à ses membres l'avantage de pouvoir circuler sur les sentiers de tous les clubs de la Belle Province qui sont aussi affiliés et presque tous le sont. L'histoire du "Club autonome Bois-Franc inc." est "riche" en réalisations aussi importantes qu'originales.

En plus de grandes compétitions provinciales intégrées dans le programme du Festival de l'Érable, à la fin de l'hiver des années 1967 et autres, on y remarque des excursions "longs parcours", des défilés de nuit avec flambeaux, des camps de fins de semaines, des promenades pour les jeunes l'accueil de motoneigistes esquimaux venant du Nouveau-Québec, soirées populaires et autres. C'est donc un passé plein de bons souvenirs que le dynamique président ex-officio, M. Lucien Vaillancourt, laisse à ses successeurs.

Les Forges, un club actif

STE-HELENE-DE-CHESTER (GAB)

"Les forges" est le nom que porte un actif club de motoneigistes de Ste-Hélène-de-Chester, localité située au sud-est du comté d'Arthabaska, dans les Bois-Francs. Avec 1974-75, le groupe faisant partie de cet organisme prend sa 32^e année d'existence. L'an dernier, "Les forges" avait des effectifs de 152 membres et c'est l'intention des responsables de dépasser ce nombre pour 1974-75. Les membres du club de motoneigistes "Les Forges" se recrutent dans la localité, les territoires avoisinants et même d'endroits aussi éloignés que Montréal et autres grands centres du Québec. Cet intérêt est dû au fait que plusieurs résidents de villes populaires ont maintenant des propriétés rurales dans la région des Bois-Francs et se sont inscrits dans les rangs du club "Les forges" pour occuper agréablement les temps libres des fins de semaines qu'ils passent à la campagne. Prendre contact avec une population différente du milieu urbain est pour eux une ex-

érience qui a son importance.

Les sentiers

"Le club récréatif Les forges inc." a déjà une quinzaine de milles de sentiers à la disposition de ses membres. Des démarches sont en cours pour obtenir les droits de passage nécessaires au prolongement des sentiers déjà existants. Les projets sont pour différentes directions soit vers St-Fortunat, Chester Nord, St-Norbert d'Arthabaska, Ste-Sophie-de-Mégantic. L'entretien des sentiers, à voies droites, est confié à un spécialiste qui a donné entière satisfaction en 1973-74.

Autres projets

Parmi les projets à l'étude par la direction du "Club récréatif Les forges inc." de Ste-Hélène-de-Chester, on remarque principalement l'aménagement d'un relai; l'an dernier, ce poste avait été établi dans une maison désaffectée appartenant au président, M. Melquiad Allaire. Ce relai a servi de centre d'activités pour ce qui a été mis à la disposition des membres au cours

de la saison. Un rallye et une soirée populaire avaient procuré beaucoup de plaisir aux participants. Le poste est également un lieu de rencontres, ce qui est très apprécié par les membres demeurant dans les grands centres urbains.

La direction

Pour 1974-75, le "Club récréatif Les forges inc." de Ste-Hélène-de-Chester a M. Aldéi Allaire comme président; le secrétaire-trésorier est M. Conrad Allaire. Quant au président ex-officio, M. Melquiad Allaire, il fait partie du Conseil d'administration pour 1974-75 à titre de directeur. Les autres directeurs sont: MM. André Boillard, Yvan Allaire, Edgar Lantagne, André Thibodeau, Gilles Allaire.

Comme on peut le constater, la famille Allaire est bien représentée dans la direction; un secteur de la localité porte le surnom de "rang des Allaire". Les administrateurs du "Club récréatif Les forges inc." pour les motoneigistes étudient également certaines offres pour des activités conjointes qui leur ont été faites par d'autres clubs des environs.

La Butte: objectif 600

par G.-A. Béchard

MADDDINGTON FALLS — La direction du club de motoneigistes "La butte inc." de Maddington Falls s'est fixé un objectif de 600 membres pour 1974-75. L'an dernier, 485 motoneigistes s'étaient inscrits pour les activités de la saison. Le recrutement se fait dans toutes les localités de la région environnante et chacune de ces localités est représentée par un directeur dans l'administration du club. M. Paul Rheault est le président de "La butte inc." alors que M. André Rheault occupe la vice-présidence et que M. André Le-

blond est le responsable du secrétariat.

Les sentiers

Les motoneigistes, membres du club "La butte inc." ont 40 milles de voies doubles à leur disposition, soit un parcours possible total de 80 milles. Une telle initiative assure une plus grande sécurité à ceux qui circulent sur les pistes du club; le côté sécuritaire est d'ailleurs au premier plan dans tout ce qui est organisé par la direction de "La butte inc." Pour un parfait entretien des sentiers, deux machines sont continuellement en service et une 3^e est louée en cas de besoin. Quant aux raccordements avec les sentiers des autres clubs en activité dans la région des Bois-Francs, des démarches sont faites en vue de joindre Victoriaville; des droits de passage sont à obtenir pour réaliser ce projet. Les sentiers déjà ouverts donnent accès vers St-Pierre-les-Becquets, Daveluyville, St-Rosaire et "Le Békan inc." de Princeville-St-Louis-de-Blandford.

Le relai

MM. Paul Rheault, André Rheault, André Leblond se partagent le gros du travail et profitent de la précieuse collaboration des directeurs pour mener à bonne fin toutes les activités du club "La butte inc." L'an dernier, trois soupers ont eu lieu et l'un de ces soupers a réuni quelque 300 convives au relai. Ce relai est situé en

plein bois, à un mille environ de grandes voies de communications main ou y a accès par un chemin qui peuvent emprunter en toute sécurité les automobilistes désireux de s'y rendre pour faire de la motoneige. Pendant l'été 1974, la direction du club a complété la décoration et l'embellissement de la vaste bâtisse servant de relais aux membres de "La butte inc.". Des changements ont également été apportés à l'aménagement intérieur afin d'accueillir les nombreux motoneigistes qui fréquentent les lieux pour "faire le plein" ou prendre quelques moments de détente.

Chefs de groupes

Un service particulier est mis à la disposition des motoneigistes, membres de "La butte inc." par la direction, en fin de semaines. MM. Paul Rheault, président, André Rheault, vice-président, André Leblond, secrétaire, donnent une attention toute spéciale aux excursions en groupes. Du personnel a été formé pour agir comme chefs de files et il est fréquent de voir des caravanes d'une trentaine de motoneigistes prendre le départ pour une tournée; les participants à ces promenades viennent souvent d'endroits aussi éloignés que Montréal, désireux de laisser pour quelques heures les grands centres urbains pour respirer l'air pur dans la région des Bois-Francs.

Ste-Eulalie s'impose

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Dix joueurs ont participé au pointage dans la victoire des Pins de Ste-Eulalie qui ont écrasé les Marquis de St-Célestin de l'instructeur Paul Garceau par le pointage de 7 à 2.

Cette première rencontre du programme double de la Ligue de hockey centrale des Bois-Francs disputée au Centre civique de Drummondville jeudi soir a été à l'avantage des Pins qui ont remporté une troisième victoire en 4. La première période a pris fin 1 à 1, mais au second vingt Ste-Eulalie y est allé de 3 filets pour prendre une confortable avance de 4 à 1. Les troupes de l'instructeur Yvon Pellerin ont continué sur le même rythme à la troisième période en enfilant 3 fi-

lets consécutifs contre un pour les perdants.

Gabriel Pellerin a accumulé 2 filets, Roper Lacharité, Clément Lacharité, Bernard Lacharité, René Aubry et Bertrand Lacharité avec 1 chacun, ont compté pour les Pins. Jean-Guy Lambert, René Aubry et Serge Aubry ont récolté chacun deux aides. Gérard Sawyer, l'officiel, a décerné 8 mineures, 4 majeures et 2 inconduites aux Pins, et 2 inconduites aux Marquis. Pour St-Célestin, c'était une seconde défaite.

Les Monaco de St-Léonard ont enregistré une autre victoire en l'emportant contre les pauvres Bruins d'Aston par le compte de 4 à 1. St-Léonard s'est assuré ce gain au second engagement avec le filet d'André Morissette sur des aides de François Fleurent et Denis Gauvin à 1:30. Jacques Lemire, Gilles Lupien et Robert Bergeron ont complété le compte pour les hommes de Raymond Allard. Pierre René a amassé 2 aides. Pierre Paradis a évité le blanchissage aux troupes de Germain Martin sur des passes de Pierre Martin et René Jutras. Quatorze punitions mineures décernées par l'officiel Jacques Desautels partagées également.

Demain soir au Centre civique, les Aigles de Daveluyville rencontreront les Bruins d'Aston à 20 h, tandis que les Marquis de St-Célestin seront opposés au Monaco de St-Léonard. La joute d'étoiles aura lieu dimanche le 8 décembre prochain à Drummondville rencontre cédulée pour 20 h.

Le devoir avant tout

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Le Café Lindsay a remporté un gain par défaut contre le Pierre-Demers Remorquage dans la première partie d'un programme double de la ligue de hockey Bonne entente Molson.

Le Café Lindsay a ainsi

remporté une troisième victoire cette saison en 4 parties. L'équipe Pierre-Demers Remorquage qui est composée en majorité de policiers a été dans l'impossibilité de disputer ce match en raison de manifestations agricoles. Les dirigeants du circuit du président Claude Vachon espèrent que les ma-

nifestations se fassent un autre soir que celui où la ligue dispute ses rencontres.

La Pharmacie des Forges a enregistré un quatrième gain en autant de rencontres, en ayant le meilleur contre le Jean-Bisson Musique par le pointage de 8 à 6. Daniel Leclerc et Jean-Luc Bessette sont allés de 4 buts chacun pour les gagnants. De plus, Bessette a récolté 2 aides ainsi que Richard Bergeron et Jacques Fortin. André Letendre, Claude Vachon et Guy Senay avec chacun 2 buts ont compté pour le Jean-Bisson Musique. Claude Vachon s'est de plus signalé avec 3 mentions d'assistances.

Jean-Luc Bessette est en tête des compteurs avec une confortable avance de 6 points sur les Daniel Leclerc, Jacques Fortin, et Michel Franche. Les suivants sont dans l'ordre: Guy Senay et Claude Vachon avec 8 points chacun, Eric Shoener, Daniel Blondin et Jacques Michel chacun 7 points, André Letendre et Richard Bergeron 6 points chacun.

Au classement, des formations de la Pharmacie des Forges domine avec 8 points, 2 de plus que le Café Lindsay. Avec 2 points, le Pierre-Demers Remorquage se retrouve au troisième niveau et le Jean-Bisson Musique au dernier rang avec 4 défaites en autant de rencontres.

Un truc du chapeau

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Trois buts de Gilles Yaworski ont donné un gain par blanchissage de 5 à 0 au Langlais TV contre le Provincial Oxygen dans la ligue de hockey Indusco Molson. Camille Boisclair et Gaston Toupin ont été les auteurs des autres buts des gagnants.

Le Denis Chapelaine a disposé de la Mezzanine 3 à 1. Ont compté pour les gagnants: Jean-Louis Thibodeau, Laurent Janelle et Michel Poulin. Jean-Paul Tellier a évité le blanchissage au Mezzanine.

Daniel Lemire, Jacques Courchesne et Raymond Turcotte avec un but chacun ont procuré un gain de 3 à 1 au St-Zéphirin contre Hamel et Ruel. L'unique but des perdants est allé à Maurice Blanchette.

Samedi 9 novembre, les Kass disputeront une rencontre de ballon sur glace contre la Brasserie Molson au Centre Civique de Drummondville. La rencontre est cédulée pour 18 h 00. Les Kass visiteront le Thibeault Electronique le 23 novembre et Celanese de Montréal le 30 novembre.

Dans la première rencontre au mini-basket mixte à La Poudrière, Plaxmol l'a emporté 18 à 15 contre les As, et Skylab a fait match nul 12 à 12 contre les Durs-à-cuire. Le joueur de la semaine, Lise Gallant. Plaxmol domine le classement avec 9 points, 4 de plus que les Durs-à-cuire. Suivent dans l'ordre: les As avec 6 points, et Skylab, 4 points.

Les Coyotes ont eu raison des Road Runner 64 à 4 dans la ligue de mini-basket section Jean Raimbeault pour garçons. Dans la seconde joute, Plaxmol a disposé des Harlem 22 à 8. Au classement, Coyotes avec 12 points, Plaxmol 10 points, Harlem 6 et Road Runner 4 points. Le joueur de la semaine, Serge Marcoux.

Dans la section féminine de mini-basket, section Jean Raimbeault, les Midas ont eu gain de cause contre les Olympiques 26 à 4. D'autre part, Pee-Wee a eu le meilleur contre les Voltigeurs 20 à 18. Manon Moisan a été sélectionnée le joueur de la semaine. Le classement des équipes: Pee-Wee 12, Midas 10, Olympiques 6 et Voltigeurs 4 points.

Le Steinberg a blanchi le Roger Henaire 6 à 0 dans la ligue de ballon sur glace O'Keefe. Laurent Turcotte avec 2 buts, Claude Jutras, Paul Béland et Yvon De-

Un échevin sportif

par Claude BROUILLARD

SOREL — Afin de faire profiter davantage les amateurs de sports d'hiver, tels le hockey, le ballon-baïai, et le patinage, le nouvel échevin de Saint-Pierre, M. Léo Salvas, construira une patinoire à l'arrière de son établissement actuel, le Bar Salon et la salle le Palais, située dans cette municipalité.

Durant la dernière saison de baseball, "le Bar Chez Léo" a participé d'une façon très active au sein de la ligue Fort-Richelieu. Stimulé par de nombreux encouragements des événements d'ailleurs, M. Salvas décida la construction d'une patinoire.

Il est à noter que Léo Salvas avait décidé la construction de cette patinoire avant même d'être élu conseiller de Saint-Pierre de Sores. Elle sera mise à la disposition de tous ses concitoyens, jeunes et vieux et ce gratuitement.

On ne peut que louer une telle décision de la part de Léo Salvas, d'autant plus que de nombreux amis pourront aussi en profiter agréablement. L'organisateur ne qu'est Léo saura sûrement programmer certaines activités très intéressantes. Il a assurément la confiance de la majorité de ses concitoyens à ce sujet.

Un 'blanc' pour Richard

NICOLET (CM) — René Doucet avec deux buts et une aide a aidé le Saint-Syl-

vére à disposer du Saint-Sauveur par 4-2. Vital Gaudet et Yves Paradis ont été les autres franc-tireurs de l'équipe. François Poirier a réussi ceux des vaincus.

L'équipe de Sainte-Angele a pris la mesure du Saint-Wenceslas (Léssard Machineries) par 5-0 au profit du cerbère Gilles Richard.

Gaëtan Thibodeau avec deux buts et une aide a été l'étoile des gagnants à l'offensive. Simon Dumont s'est aussi fait valoir avec une paire de filets pendant que Paul Carignan complétait le pointage.

Ce soir (samedi) à 8 heures, Saint-Samuel disputera la victoire au Pierreville, suivi à 9 h 30 de la rencontre entre Beaulieu et Saint-Wenceslas.

Triple féminin de 500

VICTORIAVILLE (RL) —

Ligue de grosses quilles Sobriété Bois-Francs. Haut simple féminin: Louise Guillemette 187. Haut triple féminin: Louise Guillemette 500. Haut simple masculin: Réal Rivard 163. Haut triple masculin: Réal Rivard 476.

Classement

Sobr. Jeu Bois-Francs	13
Abattoir Mailhot	11
Débutant 11 novembre	10
L. Levasseur TV Enr.	6

Ligue petites quilles

O'Keefe. Clermont Carignan 4 Hector Lapiere 0. Bernard Fleury 3 Alain Beauchesne 1. Jacques Noël 3 Marcel Pinard 1.

Haut simple (194), haut triple (490), féminin: Johanne Michel. Haut simple masculin (156): Alain Beauchesne. Haut triple masculin (425): Alain Bergeron.

Classement

Jacques Noël	23
Alain Beauchesne	21
Bernard Fleury	20
Clermont Carignan	18

Marcel Pinard 13 Hector Lapiere 1

Classement Rive sud

Juvenile

Nicolet	4	2	0	6
Bécaucour	4	2	1	5
Deschailles	4	1	2	3
Beaulieu	4	0	2	2

Compteurs

M. Blanchette, Bc.	4	4	2	8
J. Jutras, Nic.	4	3	3	8
S. Houle, Nic.	4	2	4	6
R. Mailhot, Béc.	4	2	1	7
F. Duval, Nic.	4	2	4	6
N. Dupuis, Nic.	4	1	5	6
F. St-Onge, Béc.	4	2	3	5
P. Dubuc, Nic.	4	0	5	5
N. Perreault, Desch.	4	1	3	4
S. Bellefeuille, Béc.	4	0	4	4

Pee-wee Classement

Nicolet	3	3	0	6
St-Célestin	2	2	0	4
Pierreville	2	2	0	4
Beaulieu	1	1	0	2
Gentilly	2	1	0	3
St-Léonard	2	0	2	2
St-Groix	2	0	2	2
Daveluyville	2	0	2	2
Ste-Angele	2	0	2	2

Compteurs

Y. Dumoulin, Nic.	3	7	4	11
C. Hamel, Nic.	3	4	4	8
S. Dupuis, Nic.	3	4	4	8
B. Bernier, Nic.	3	5	1	6
J.-L. Giroux, Nic.	3	0	2	2
L. Tourigny, Nic.	2	4	1	5
G. Boisclair, St-Léon.	2	3	3	5

DECOUPEZ LA LIGNE POINTILLÉE

PROGRAMME HIVER '74

du 11 novembre au 23 décembre 1974

SERVICE DES LOISIRS TROIS-RIVIÈRES-OUEST

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

- Adulte
- Lundi, mercredi, 20h à 22h
- Débutant 11 novembre
- Gratuit

GYMNASTIQUE SPORTIVE

- Garçons, filles, 15 ans et plus
- Lundi, mercredi
- Débutant 11 novembre
- Gratuit

PRÉ-SKI

- Samedi 9h00 à 11h30
- Sentiers de course Trois-Rivières-Ouest
- Du 16 novembre à la tombée des neiges
- Rendez-vous à l'arena
- Cout: \$1.00 Adultes 50¢ Enfants
- N.B. Espadrilles, bâtons de ski, vêtements chauds et de rechange.

SKI DE FOND (cours)

- Parc de baseball (rue de l'Industrie)
- Lundi, mercredi, 19h30 à 21h30
- Du 9 décembre au 18 décembre
- Cout \$6.00 session
- Une norme de 15 skieurs par groupe
- Monteur Ski Québec

PATINOIRES EXTERIEURES

Chaque secteur possède un rond de glace

- Les Terrasses Côte Arena
- Val Maurice — La Corvée
- St-Catherine — Ecole St-Dominique
- Boul Jean XXIII Le Bloc
- Boul Ste-Marguerite — M. Cormier.

ACTIVITÉS: DANSE SOCIALE (cours)

- Cours pour les jeunes visant la danse récréative et compétitive
- Vendredi, 19h30 à 21h30
- Ecole St-Dominique
- Du 15 novembre au 20 décembre
- Cout \$1.00 cours

BIBLIOTHÈQUE

- Mardi, mercredi, 19h00 à 21h00
- 490 Côte Richelieu
- Gratuit

COUTURE

- Adolescents et adultes
- Mercredi 19h30 à 21h30
- Cours selon la progression individuelle
- \$1.00. Etudiantes \$1.50. Adultes cours

Inf. Mme PAULINE BOURASSA — 378-3735

DANSE SOCIALE

- Technique de danse récréative
- Adultes 35 ans et plus
- Mercredi, 19h00 à 21h30
- Ecole St-Dominique
- Cout: \$1.40 couple 12 cours
- Du 13 novembre au 18 décembre
- 15 janvier au 26 février.

MACRAME

- Adultes et adolescents 15 ans et plus
- Mardi 19h30 à 21h30
- Ecole St-Dominique
- 15 sessions. Début: 12 novembre
- matériel en vente sur place

CINÉ-JEUNESSE

- Un programme sera présenté le samedi à l'École Notre-Dame-du-Rosaire et le dimanche à l'École Richelieu de 14h00 à 16h30
- Cout de 25¢ la représentation
- Le programme sera annoncé une semaine à l'avance dans les écoles.

BADMINTON

- Mardi 8h30 à 10h00
- Raquette non fournie
- Abonnement: \$2.00 jusqu'à la fin décembre

NORAIRES DES ACTIVITÉS DE L'ARENA

HOCKEY MINEUR	HEURE	COUT
Jour		Ent. Adult.
Lundi		10¢ 25¢
mercredi	17h30 à 19h30	
Jeudi	17h00 à 19h00	
Vendredi	18h00 à 22h00	
Samedi	8h30 à 14h00	
Dimanche	11h00 à 15h00	
HOCKEY MAISON		
Lundi, mercredi		
vendredi	16h30 à 17h30	
Samedi	13h30 à 19h00	
Dimanche	13h30 à 18h00	
LIGUE FÉMININE RINGUETTE		
Samedi	18h00 à 20h00	
Dimanche	18h00 à 19h00	
PATINAGE ARTISTIQUE		
Mardi	18h30 à 20h00	
Lundi, mercredi	9h00 à 11h00 à m.	
Pour enfants 4 et 5 ans et adultes \$1.50 cours		
PATINAGE LIBRE		
Travailleurs	JOUR	COUT
Dame	7h00 à 9h00	50¢
Hockey libre	(horaire à l'arena)	50¢
PATINAGE PUBLIC		
Samedi	14h00 à 15h30	20h00 à 21h00
Dimanche	15h00 à 16h30	19h00 à 20h00
Adultes: 50¢		
N.B. Casque protecteur obligatoire à l'exception du patinage.		

SERVICE DES LOISIRS

5225 COURCELETTE (bureau à l'arena) 375-1607

INSCRIPTION: Pour chaque activité: il faut s'inscrire au service des loisirs du 1